



CANADIAN OPEN 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉVÉNEMENT

Version 1 - 26 juillet, 2018

CLASSES ROTAX



Organisateur

SRA Karting International inc & Académie de Karting Jim Russell

1281 chemin du Village, Mont-Tremblant, Québec J8E 1G7

T. +1 514-313-9676 ext. 2 | kveillette@kartingjimrussell.com

Coordonnateur de l'événement: Kim Veillette

Dates de l'événement et emplacement

L'événement aura lieu à l'Académie de Karting Jim Russell à Mont-Tremblant (Québec) Canada.

Adresses: 1281 chemin du Village, Mont-Tremblant, Québec J8E 1G7

Site internet : www.kartingjimrussell.com

Pratique optionnelle jeudi le 30 août.

L'événement officiel a lieu du vendredi 31 août au dimanche 2 septembre.

Statu de l'événement et licences requises

Le Canadian Open est un événement national ouvert aux pilotes étrangers. Licences requises:

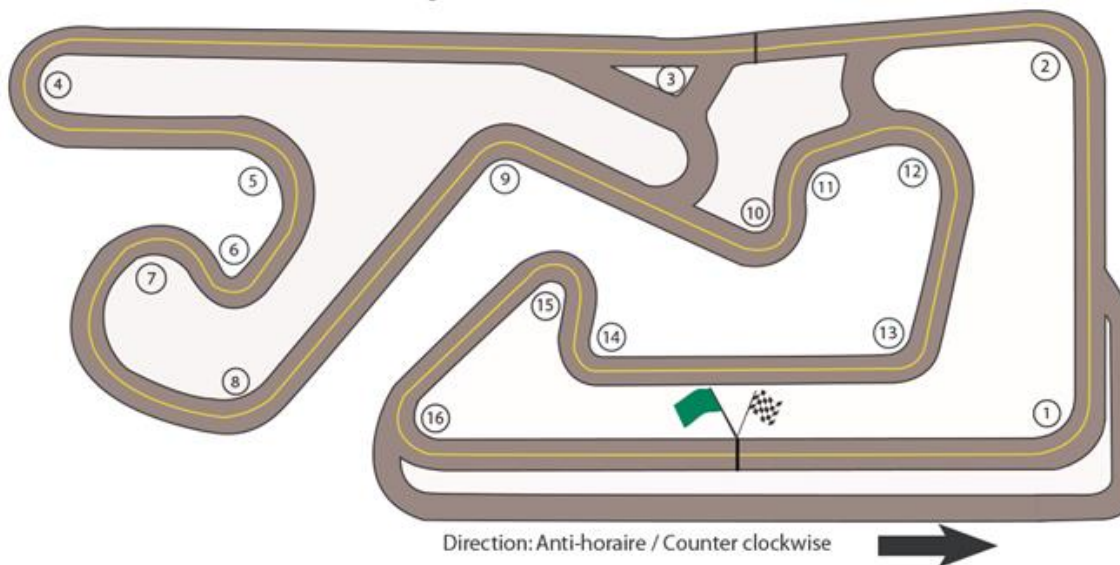
Pilotes canadiens: Licence nationale issue par ASN Canada FIA.

Pilotes américains: Le pilote doit être membre en règle de la World Karting Association WKA.

Autres: Une licence nationale émise par l'ASN de leur pays respectif avec une lettre de permission.

Circuit

Le circuit a une longueur de 1292 mètres et a 16 virages. Toutes les sessions se dérouleront dans le sens anti-horaire.



Information classes

Classe	Age	Règles moteur	Poids kg (1)	Poids lbs (1)	Inscrip. Maximales	Numéros (2)
Rotax Micro-Mini MAX	8 – 13 ans. Le pilote doit être né en 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 ou 2010.	Can RMC	120,2	265	30	1-99
Rotax MAX Junior	12 – 15 ans. Le pilote doit être né en 2003, 2004, 2005 or 2006.	Can RMC	145	320	30	200-299
Rotax MAX	14 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant.	Can RMC	165	364	30	300-399
Rotax DD2	15 ans et plus. Le pilote doit être né en 2003 ou avant.	Can RMC	173	381	30	400-499
Rotax DD2 Masters	32 ans et plus. Le pilote doit être né en 1986 ou avant.	Can RMC	180	397	Combiné	500-599

Notes: 1. À l'événement, le poids sera vérifié en livres et non les deux. Le poids en kilogrammes n'est là qu'à titre de référence.

2. Les numéros de compétiteurs sont donnés sur la base du « premier inscrit, premier choix ».

Frais d'inscription

Pour toutes les catégories, les frais d'inscription comprennent:

- ✓ Frais de participation à l'événement
- ✓ Le prêt d'un moteur Rotax et de son groupe d'accessoires (tiré au hasard) sauf pour les catégories DD2 et DD2 Masters
- ✓ Pneus de pluie SEC (voir les détails pour chacune des classes)
- ✓ Pratiques du vendredi matin.
- ✓ Laissez-passer pour le pilote et son mécanicien.

Frais d'inscription, pneus et plafond d'inscription pour chacune des classes:

Rotax 125 Micro/Mini MAX

Frais d'inscription : 999\$

- ✓ Pneus secs inclus et autorisés: 1 jeu de MOJO D2

Nombre d'inscrits maximal : 30 pilotes

Rotax 125 Junior MAX

Frais d'inscription : 1,389\$

- ✓ Pneus secs inclus et autorisés: 2 jeux de MOJO D2

Nombre d'inscrits maximal : 30 pilotes

Rotax 125 Senior MAX

Frais d'inscription : 1415\$

- ✓ Pneus secs inclus et autorisés: 2 jeux de MOJO D5

Nombre d'inscrits maximal : 30 pilotes

Rotax 125 DD2 MAX & DD2 Masters

Frais d'inscription : 999\$

- ✓ Pneus secs inclus et autorisés: 2 jeux de MOJO D5

Nombre d'inscrits maximal : 30 pilotes pour DD2 et DD2 Masters combinés

Options:

Pratique du jeudi: 65.00\$

Location Transpondeur: 25.00\$

Laissez-passer spectateurs: 10\$ / jour ou 25\$ / 3 jours

Réunion des pilotes

Les réunions de pilotes sont obligatoires et tous les pilotes doivent s'y présenter. Qu'elles soient déjà prévues à l'horaire ou qu'elles soient ajoutées et annoncées via le système d'annonces publiques. Les présences seront contrôlées physiquement ou électroniquement. Pour cette raison, les pilotes doivent avoir leur accréditation lorsqu'ils se présentent à la réunion.

Paddock

Les compétiteurs doivent recevoir l'autorisation du personnel de l'événement avant de s'installer dans le paddock. Un espace de 400 pieds carrés est inclus dans chaque inscription. Vous pouvez louer de l'espace additionnel au prix de trente-cinq cents le pied carré. Seulement la remorque et un véhicule, si celui-ci entre dans l'espace autorisé, peuvent stationner dans le paddock. Les autres véhicules doivent être stationnés dans le stationnement général et les véhicules récréatifs doivent être stationnés dans l'aire désignée (voir « Camping »). Tout véhicule motorisé doit être conduit par une personne d'au moins 16 ans détenant un permis de conduire régulier. Les allées ne doivent pas être bloquées afin de permettre l'accès aux véhicules d'urgence. À compter du 30 août, un seul véhicule par équipe sera autorisé dans le paddock de l'équipe s'il entre dans l'espace alloué à l'équipe. Toute violation de cette politique entraînera une amende de 150\$.

Camping

Il sera possible de camper sur le site avec réservation préalable. Frais de camping : 75.00\$. Les véhicules récréatifs doivent se stationner à l'endroit de camping désigné. Aucun service n'est fourni. Si vous avez besoin d'une vidange de vos réservoirs d'eaux usées, vous devez en faire la demande au moins 24 heures à l'avance au comptoir et payer le chauffeur du camion directement en argent comptant (prix à confirmer). Les campeurs doivent aussi accepter et se conformer aux règles du camping.

Inscription

Les inscriptions en ligne ouvrent le 26 juillet à midi HAE et se terminent jeudi le 30 août à 17h HAE ou avant si le plafond de votre classe est atteint. L'inscription en ligne se fait sur www.maxchallenge.ca. Après le 26 août midi, un frais de retard de 150.00\$ s'applique.

Essence et huile

Essence

L'essence obligatoire pour l'événement est celle vendue au circuit (Shell V-Power – 91 octane).

Huile

L'huile obligatoire pour toutes les catégories Rotax MAX est l'huile XPS 2-stroke Kart Tec

Pneus

Pneus pour le sec (« slicks »)

À compter de la séance de qualification, seuls les pneus inclus dans l'inscription peuvent être utilisés. Pour toutes les catégories, à l'exception de la catégorie Micro/Mini MAX, les compétiteurs peuvent utiliser leurs 8 pneus officiels comme ils le veulent.

Classes	Modèle	Dimensions	Jeux autorisés à compter de la qualification
Micro/Mini MAX	MOJO D2	Front: 4.5/10.0 – 5 Rear: 4.5 / 10.0 – 5	1
Junior MAX	MOJO D2	Front: 4.5/10.0 Rear: 7.1/11.0-5	2
Senior MAX, MAX Masters, DD2 & DD2	MOJO D5	Front: 4.5/10.0 – 5 Rear: 7.1/11.0 – 5	2

Parc Fermé

Il n'y a pas de Parc Fermé pour cet événement.

Caméras

Une caméra par kart peut être installée conformément à la réglementation [2018 ASN Canada FIA Karting Technical Regulations \(Book 2\)](#). Les images provenant de la caméra du compétiteur sont pour usage personnel seulement et ne peuvent en aucun moment être soumises aux officiels de l'événement au soutien d'une enquête, d'un protêt ou d'un appel. Seules les images provenant des caméras officielles de l'événement peuvent être utilisées par les officiels au soutien d'une décision. Les organisateurs de l'événement ou les officiels peuvent installer une caméra sur le kart d'un compétiteur à tout moment s'ils le jugent utile, incluant à des fins de promotions.

Règle du silence (« Quiet Rule »)

Au circuit du Mont-Tremblant, la Règle du silence est en vigueur en tout temps en respect aux règles environnementales et aux règlements municipaux. Aucun moteur ne peut être démarré en dehors de la fausse-grille et en accord avec la Règle du silence sans une permission spéciale donnée par l'inspecteur technique en chef. Il est interdit de démarrer votre moteur en tout autre endroit, incluant votre paddock, l'aire d'inspection technique, l'aire de la balance, les allées, etc. Toute personne qui enfreint cette règle s'expose à une amende de 200.00\$ pour la première infraction et de plus amples pénalités peuvent être imposées en cas de récidive, incluant des pénalités sur la piste et allant jusqu'à l'expulsion du fautif du site. Les compétiteurs des catégories Open Shifter peuvent seulement démarrer leur moteur à l'endroit désigné et suivre les instructions pour le réchauffement du moteur.

Pratiques contrôlées

Il y aura des pratiques contrôlées jeudi le 30 août. Les pratiques officielles auront lieu vendredi le 31 août. Voir l'horaire de l'événement.

Aire de réparation (« Hot Pit »)

Durant cet événement, il n'y aura pas d'aire de réparation (« hot pit ») dans la ligne des puits.

Classement et prix

Podiums: Les pilotes terminant à la position 1, 2 et 3 de chacune des courses finales recevra un trophée.

Prix classes ROTAX:

Micro/Mini MAX: Une invitation pour participer à la finale mondiale du Challenge Rotax MAX 2018 dans la catégorie Mini MAX sera remise au pilote né en 2005, 2006, 2007 ou 2008 ayant obtenu le meilleur résultat lors de la course finale.

Junior MAX, Senior MAX, DD2 and DD2 classes: Une invitation pour participer à la finale mondiale du Challenge Rotax MAX 2018 sera remise au gagnant de la finale dans chacune des catégories. Si le gagnant est déjà préalablement qualifié pour la finale mondiale, l'invitation pour la finale mondiale 2018 sera remise au pilote suivant et ainsi de suite.

D'autres prix peuvent s'ajouter.

Longueur des courses

Voir l'horaire de l'événement.

Réglementation sportive et technique applicable

L'événement se déroulera en vertu des règlements suivants :

1. 2018 ASN Canada FIA Regulation
Book 1 – Sporting Regulation
Book 2 – Technical Regulation

Disponible sur le site de ASN Canada FIA www.asncanada.ca

2. Réglementation 2018 du Challenge Rotax MAX Canadien
2018 Réglementation Sportive du RMC Canada
2018 Réglementation Technique du RMC Canada
2018 Annexe Technique pour Micro/Mini

Disponible sur le site MAX Challenge Canada www.maxchallenge.ca/fr/regulation/

Préséance des règlements

La réglementation doit être appliquée comme suit: (en ordre de préséance):

- a) La réglementation de Karting 2018 d'ASN Canada FIA Karting;
- b) Les bulletins de karting 2018 émis par ASN Canada FIA;
- c) La réglementation du Challenge Rotax MAX Canada 2018 et ses bulletins;
- d) Le présent règlement particulier;
- e) Les bulletins officiels émis avant ou à l'événement; et
- f) Toute instruction émise par un Officiel approuvé.

Aucune réclamation basée sur le manque de connaissance de la réglementation ne sera recevable.

Inspection technique

Tous les compétiteurs doivent compléter la feuille de déclaration technique volontaire qui est incluse dans votre enveloppe d'inscription remise à l'accréditation. Cette feuille, dûment complétée, devra être remise à l'inspecteur technique avant l'heure requise dans l'horaire de l'événement.

Contrôle du châssis

Tous les compétiteurs ont dans leur enveloppe d'inscription un seau qui doit être installé sur le tube principal du châssis à l'avant droit près de la pédale d'accélération (côté droit). Le seau doit être installé avant la séance de qualification.



Tableau d'affichage officiel

Le tableau d'affichage officiel est situé du côté droit du bâtiment principal (lorsqu'on y fait face).

Protêts et Appels

Pour les protêts et appels, voyez la réglementation ASN Canada FIA – Book 1 – Sporting Regulation.